Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260328-300326-DE

Feuillet n°

Paraphe :

Mairie d'OUESSANT – 29242 OUESSANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le samedi 28 mars à 17h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire David QUANTIN.
Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Cédric CAÏN, Thiphaine DAVID, Jean GOUZIEN, Christophe MONTFORT, Jean-Patrice BERNARD, Gwenaëlle LOUËT, Marina MITH, Rachel GRÜNWEISER, Tiphanny PETTON, MINIOU Marie-Noëlle, Joël RICHARD, Lydia ROLLAND
Absents excusés : /
Ont donné procuration : /
Secrétaire de séance : Tiphanny PETTON
Date de convocation : 24 mars 2026
Date d'affichage : 30 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	15
Conseillers votants :	11

N °30 – 03 - 2026 – VENTE ORDINATEUR PORTABLE

Le Maire sortant a sollicité la commune pour lui vendre un ordinateur portable acheté en 2016.

Son coût d'acquisition était de 1509,60 €.

Le ventilateur a été remplacé par un neuf en 2025, pour un coût de 50 €.

Préalablement à la cession, le prestataire informatique sera sollicité pour « blanchir » son contenu, afin de supprimer toutes données.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par un vote à main levée, à la majorité (11 voix « Pour » ; 4 « Absentions ») :

- d'approuver la cession pour 50 € au maire sortant,
- de dire que cette somme sera reversée au CCAS de Ouessant.

Pour extrait conforme au registre,
Le 30 mars 2026,

Le Maire,
David QUANTIN,

MAIRIE D'OUESSANT (29242 Finistère)

La secrétaire de séance,
Tiphanny PETTON, conseillère municipale,

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)